



Confédération Paysanne

Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination Paysanne Européenne et de Via Campesina

LETTRE OUVERTE

Bagnolet, le 11 juillet 2008

Ministère de l'agriculture et de la Pêche
Monsieur Michel BARNIER,
Ministre de l'Agriculture,
78, rue de Varenne,
75349 Paris 07 SP

Monsieur le Ministre,

Le 2 juillet dernier, le Tribunal Administratif de Nantes (44) a rendu son jugement en faveur d'Eric Favre, producteur laitier, qui avait déposé en 2007 un recours concernant l'attribution d'aides agricoles (DPU).

Ce jugement confirme que les critères d'attribution retenus à l'époque et excluant une partie des MAE (Mesures Agricoles Environnementales) notamment les aides à l'herbe, étaient totalement discriminants.

Au-delà d'Eric Favre, ce sont entre 60 et 70 000 éleveurs qui ont été lésés.

Il est de votre responsabilité aujourd'hui de réparer cette erreur et de recalculer l'ensemble des DPU, essentiellement ceux des éleveurs, comme le jugement de Nantes vous y invite.

Si tel n'était pas le cas, il est sûr que la Confédération paysanne poursuivra la défense des éleveurs qu'elle est, aujourd'hui, la seule à porter.

Il est aussi de votre responsabilité de veiller, dans le cadre de la réforme de la PAC en cours, à ce que ces discriminations envers les éleveurs, soient corrigées et rendues impossibles dans les textes réglementaires français.

Au-delà des injustices flagrantes qu'elles génèrent, il s'agit de décider de l'avenir de l'élevage, en particulier à l'herbe. C'est d'autant plus important, que les dispositions de la Commission Européenne voudraient, aujourd'hui, faire la part belle à l'utilisation de surfaces actuellement en herbe au profit des surfaces boisées pour le stockage de carbone, orientation qui serait insoutenable.

Au-delà des mots, vous devez défendre concrètement les éleveurs.

Sûrs de votre engagement et dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre, nos salutations sincères et respectueuses.

Régis HOCHART
Porte-parole national